

Mémento

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h30
Vendredi de 14h à 16h30
Fermé le samedi.

Édito

Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

Vive l'été !

Les beaux jours sont de retour et MARCILLY déborde d'activités : carnaval, fête de l'ASM, pétanque de la chasse, rassemblement des classes en 5, rassemblement des MARCILLY de France... Et plus récemment : spectacle des Plumes Terribles, Kermesse des écoles, Fête de la Commune Libre... Toutes ces manifestations dynamisent la vie de notre commune et procurent aux Marcillois la possibilité de partager des moments de vie commune et de détente. Je ne peux que souhaiter qu'il y ait encore plus de manifestations : fête de la musique, Rosé Nuits d'Été, fêtes de quartiers ou lotissements...

Malheureusement la période d'été a aussi un mauvais côté avec une recrudescence des actes d'incivisme : tags, dépôts sauvages... Un camion de pneus usagés vient déjà d'être déposé dans une propriété privée ! N'hésitez pas à signaler en mairie tout comportement suspect.



Enfin nous risquons parfois d'avoir très chaud, soyons vigilants autour de nous, veillons à ce que nos seniors ne soient pas fatigués par cette éventuelle canicule. Bonnes vacances à tous.

Votre Maire, André DUMOULIN

Changement de secrétaire



Notre Elisabeth a quitté ses fonctions pour une retraite bien méritée. Nous avons le plaisir de vous présenter Véronique qui lui succède.

Véronique Mercier est mariée, mère de deux enfants, grand-mère de deux petits enfants et elle habite dans l'Ain à Misérieux. Véronique a débuté dans la fonction publique territoriale en 1994 pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie à St Jean de Thurigneux dans l'Ain durant 13 ans et a poursuivi sa carrière dans deux structures plus importantes pour se spécialiser en

comptabilité publique : à la Communauté de Communes Centre Dombes à Villars-les-Dombes et à la Mairie de Anse de 2007 à 2015. Elle a rejoint Marcilly d'Azergues le 13 avril 2015 pour retrouver les multiples et variées tâches administratives d'une collectivité de moins de 2000 habitants et pour retrouver un contact professionnel plus proche des élus et du public. Elle espère que ses connaissances et ses services rendus permettront une collaboration constructive et agréable auprès du conseil municipal, des Marcilloises et Marcillois.



Une nouvelle commission au service de Marcilly

Le 12 mai, le conseil municipal a créé la **commission « Eco Citoyens »** afin de répondre aux préoccupations de nombreux Marcillois en matière d'environnement et de lien social. Son objectif immédiat est l'élaboration d'un « **Agenda 21 local** » qui

permettra à notre village de s'inscrire dans une démarche de **développement durable** pour répondre aux enjeux environnementaux et humains du 21^{ème} siècle.

Ghislaine GOUBEAU

Commission Urbanisme

Un peu d'urbanisme

Depuis la mise en place du PLU, les demandes de permis de construire ont considérablement augmenté au cours de ces derniers mois.

En plus des demandes de particuliers nous enregistrons des dossiers pour la construction de petits logements collectifs destinés à la location ou à l'accession à la propriété. Par rapport à ces demandes, la position de la municipalité a toujours été claire : nous souhaitons un développement démographique maîtrisé de notre village. Ainsi notre projet pour le réaménagement du centre, vise-t-il à permettre à de jeunes couples avec enfants ainsi qu'à des personnes âgées de rester ou de s'installer dans notre commune.

Nous voulons aussi conserver la qualité de vie qui caractérise notre village.

Développement démographique et respect de l'environnement sont deux notions qui ont parfois des difficultés à faire bon ménage. Notre rôle consiste à rester attentif à ces deux aspects avant de prendre les décisions qui nous semblent être les meilleures. Deux projets importants ont été déposés en 2014. Le premier se situe à la limite du bourg sur la route des Chères. Il s'agit de **la construction de 2 petits ensembles comprenant en tout 16 logements**. Après de longues négociations avec le constructeur pour diminuer la demande initiale (au départ la volonté du promoteur était de réaliser 3 bâtiments et 34 logements) le permis de construire a été accepté.

Le deuxième projet se situait un peu en amont du château de Varax et comprenait un petit collectif de 6 logements et de 3 villas individuelles. Ce projet a été refusé pour non-conformité au PLU.

Sachez que nous sommes et nous resterons vigilants pour continuer à assurer le développement harmonieux de notre commune.

Georges BELET
Adjoint à l'urbanisme

Commission gestion des risques majeurs

Plan Communal de Sauvegarde

Suite à la réunion du 12 mai dernier, le conseil municipal a décidé d'élaborer le plan communal de sauvegarde de notre commune. Ce document personnalisé d'aide à la gestion de crise doit nous permettre de réagir dans les meilleurs délais aux situations d'ampleurs exceptionnelles, lors d'accident de transport de matières dangereuses, inondation ou coulée de boue, tempête de vent, chute de neige lourde ou grêle importante, canicule, épidémie, etc...

Cette organisation communale, telle qu'elle existe dans bon nombre de collectivités, est constituée en majeure partie des membres du conseil municipal et des employés communaux, renforcée de personnes volon-

taires désireuses d'apporter leur aide dans des situations difficiles, en matière de logistique ou de soutien de notre population.

Si vous êtes intéressés pour apporter votre participation et votre disponibilité, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Selon vos compétences, vous pourrez être sollicités prochainement pour rejoindre peut-être le groupe de personnes-ressources indispensable dans ces situations-là.

Ces différentes missions sont gérées le jour venu, par des responsables désignés parmi les adjoints au Maire et coordonnées par monsieur le maire.

Une réunion publique sera organisée à l'issue de l'élaboration du document afin que chacun puisse s'informer et s'approprier cette organisation.

Frédéric BLANCHON Adjoint délégué aux risques majeurs

Commission Bâtiments - Voirie Travaux d'été

La commission profite de ce p'tit bull'tin pour vous informer des travaux qui vont être réalisés dans les prochaines semaines.

Concernant les bâtiments communaux, la mise aux normes de l'accessibilité des toilettes de la salle de la gare va se dérouler durant le mois de juillet ainsi que l'adaptation de la rampe d'accès de l'église aux personnes à mobilité réduite. La salle des fêtes après dix années d'utilisation, va bénéficier également durant l'été de travaux de rénovation des sols (parquet et pierres). Comme il avait été annoncé, un columbarium va être créé dans notre cimetière sous forme de modules évolutifs au fil du temps. Concernant la voirie, différentes solutions ou dispositifs de régulation de la vitesse vont aboutir sur trois zones distinctes de notre commune :

- sur la **RD 16e** (en bas de la descente de l'école) un rétrécissement avec priorité aux véhicules montants va voir le jour, qui permettra également d'améliorer nettement la visibilité au croisement de la route des Chères.

- sur le **chemin de Janzé**, la circulation va être régulée par deux ralentisseurs situés de part et d'autre du hameau des Bottières.

- sur une portion de la **route des Chères**, les accotements vont être re-profiliés avec création d'une zone de croisement pour éviter que le trafic sur cette voie vicinale continue de croître sans cesse.

Le dossier de la réfection complète du chemin des Grandes Terres pourrait être finalisé pour cet automne. Comme il était prévu, les habitants des quartiers concernés ont été consultés récemment par courrier. La commission voirie remercie tous ceux qui se sont prononcés, ce qui nous permettra le moment venu de prendre les bonnes décisions dans l'intérêt général, en toute connaissance de cause.

D'autres projets d'aménagement sur la RD 16 sont étudiés avec la collaboration du département, telles que la création de la future

voie d'entrée au niveau du centre bourg, de la faisabilité d'un cheminement piéton jusqu'à la ZAC des Iles ou encore l'étude d'une restructuration de la place du village. Nous en reparlerons dans le prochain p'tit bull'tin.

La Commission Voirie - Bâtiments Communaux est à votre écoute

Commission « Eco-Citoyen »

Une première réunion a eu lieu le 2 avril avec un élu du conseil municipal de Trévoux que nous avons sollicité pour nous présenter son expérience concernant l'« Agenda 21 local » et nous donner quelques conseils. Le 12 mai le conseil municipal a voté la création d'une commission « Eco-Citoyens » à laquelle les Marcillois pourront rapidement se joindre. Le 30 mai, la commission s'est rendue au forum du Développement Durable organisé par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, lors duquel nous avons pu profiter des témoignages des acteurs du Développement Durable de notre communauté de communes. Nous avons pu prendre contact avec les élus de Pommiers très avancés dans la démarche Agenda 21 et soutenus par l'Association « Notre Village Terre d'Avenir », pour une prochaine réunion. Nous vous informerons à l'automne des décisions prises par la Commission « Eco Citoyens ». Nous ne manquerons pas de vous solliciter pour l'élaboration de ses projets. Si d'ors et déjà la démarche Agenda 21 vous interpelle, n'hésitez pas à nous contacter.

E-mail : marcilly.eco.citoyens@gmail.com
Ghislaine GOUBEAU

Découverte de notre commune

QUIZ n° 5

PHOTO QUIZ N°4
Quel est ce lieu ?



Comme dans les précédents bulletins, nous vous proposons de vous faire découvrir des endroits insoupçonnés de notre commune, en voici un nou-

veau. Si vous faites partie des marcheurs du jeudi matin ou des sorties du 3^{ème} dimanche de chaque mois avec l'activité randonnées pédestres de l'A.S.M., vous avez déjà emprunté ce sentier ombragé et aménagé. Mais savez-vous sur quels chemins ce petit sentier aboutit ? Réponse dans le prochain p'tit bull'tin de septembre...

Concernant le quizz précédent, il s'agissait du puits communal situé sur le sentier des Perrières. Ce court sentier relie l'Impasse des Mariés au Chemin des Mulets, sur quelques centaines de mètres et a d'ailleurs été débroussaillé récemment par notre ami Patrick T.

Frédéric BLANCHON

Réunion forum du Développement Durable CCBPD samedi 30 mai 2015

Les acteurs du Développement Durable de notre communauté de commune ont proposé des pistes de réflexion et d'actions pour ancrer nos collectivités locales dans des démarches propres à préserver notre cadre de vie :

- ainsi **le DREAL** a présenté l'Agenda 21 local,
- **l'association « Beaujolais Vert »** travaille sur l'énergie positive. Voir leur site pour les exemples de projets (création de 600 emplois ; 3000 à terme...),
- **le SYDER** propose l'adhésion à un service dont l'objectif est de diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux dans le cadre d'une démarche intercommunale.
- **FREDON Rhône Alpes** propose des alternatives au désherbage chimique. Les communes devront toutes respecter la charte 0 pesticide dès 2017,
- **la commune de Theizé** a présenté son expérience « super fruits » : pour pallier la déprise agricole on produit du goji surtout et de l'arbousier, antioxydants (1 hect ½ vers 5 hect en 2016 vers 600 hectares en 2026). L'avenir sera aux nouvelles cultures : plantes médicinales, teintures naturelles contre la déprise foncière et pour l'entretien du paysage. Theizé pratique aussi la

viticulture raisonnée : traitement en fonction de la climatologie (juste en cas de besoin), optidose (calcul de la surface foliaire), développement de la faune auxiliaire...

Ghislaine GOUBEAU

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CCBPD gère en direct les ALSH de Anse, Lucenay, Chazay, Chasselay, Lozanne, Chatillon, Létra, ST Vérand. Un travail d'uniformisation des pratiques a été mis en place pour que les directeurs des ALSH puissent accueillir les familles de tout le territoire sans distinction. Cela reste d'actualité pour les vacances scolaires de l'année 2015-2016.

Par contre, l'accueil du mercredi après-midi devient une activité périscolaire selon le décret n°2014-1320 du 3/11/2014, car il se déroule un jour où il y a école. Or La CCBPD n'a pas la compétence périscolaire qui est donc communale. Pour Marcilly, les parents pourront toujours bénéficier des centres de loisirs mais ils devront directement voir avec les directeurs des ALSH pour l'inscription et le tarif. Il n'y aura pas de ramassage en bus pour acheminer les enfants. Aucune prise en charge par la commune n'est possible sur cette fin d'année.

A voir pour 2016 selon le budget...

Marie Jeanne GEFROY
Adjointe petite enfance

Campagne annuelle 2015 de prévention des noyades



Chaque année, en France, **les noyades font de nombreuses victimes** aussi bien en mer qu'en piscine. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade, ou le respect des zones de baignades autorisées, permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de noyades.

Alors avant de vous jeter à l'eau, **venez consulter le mode d'emploi de la baignade sur le site de l'Inpes** : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1208.pdf> ou sur le site de la mairie.

La canicule et nous... Comprendre et Agir

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule. Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement **les secours en composant le 15**. Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Flash Ambroisie

La floraison commence vers le début du mois d'août. Pour faire barrage à l'allergie, **il est encore temps d'arracher !**

http://www.rhone.fr/solidarites/sante_publique/lutte_contre_l_ambroisie



Lutte contre le moustique-tigre

Recrudescence du moustique-tigre dans notre région : restez vigilants. Informez-vous sur le site de la mairie ou sur <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Je-m-informe-sur-le-moustique.181331.0.html>

Carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, **la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures** (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des **personnes majeures** (prolongation automatique : aucune démarche particulière).

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Le délai pour une demande de renouvellement est de 80 jours, et de 100 jours pour une demande pour perte / vol et création, entre le dépôt de la demande et la réception en mairie.



Comité des Fêtes

Activités à venir du Comité des Fêtes
Suite à la réunion du conseil d'administration du Comité des Fêtes du 7 mai dernier, il a été confirmé la mise en place d'un **forum des associations**. Cette rencontre aura lieu **le samedi 12 septembre** prochain matin à la Maison Communale et aura pour but pour les associations marcilloises de présenter leurs activités et de recruter des nouveaux membres.

Après le succès du premier carnaval de printemps, le bureau du Comité des Fêtes projette d'organiser un concert à la salle des fêtes de Marcilly **le samedi 17 octobre 2015**. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais réservez d'ores et déjà cette date.

Depuis 12 ans, le Comité des Fêtes organise l'exposition des Talents Locaux. Par rapport aux années précédentes, la manifestation aura lieu le dernier weekend du mois de novembre.

Ainsi, **les 28 et 29 novembre** prochains à la salle des fêtes, la priorité sera donnée aux personnes domiciliées sur Marcilly d'Azergues et les autres exposants pourront participer dans la limite des places disponibles, en rétribuant une participation.

Le bureau du comité des fêtes

Classes en 7

Vous êtes nés une année en « 7 ».

Vous aurez 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans et même davantage en 2017 !

Rejoignez-nous pour préparer et participer à la Fête des Conscrits 2017.

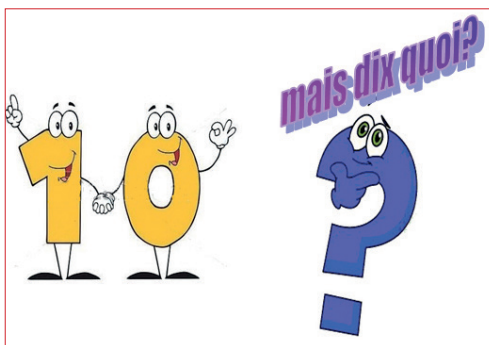
Contact : Colette GICQUEL

Tél : 04 78 43 14 82

Mail : ag.marcilly@orange.fr

A bientôt !

Devinette



Classes en 6

Le 4 octobre : vide-grenier des Classes en 6

Contact : classesen6demarcilly@gmail.com

MARCILLY D'AZERGUES

Dimanche 4 Octobre 2015

VIDE-GRENIER

DES CLASSES EN



Réservé aux particuliers,
de 7h à 17h
Installation des exposants à 6h00
Place de la gare et parking
salle des fêtes
4 euros le mètre linéaire.

Entrée libre.

Renseignements et inscriptions (au Verso) ou :

E-mail : classesen6demarcilly@gmail.com

Edith : 06.14.99.31.58

Nathalie : 06.61.22.51.95

René : 06.72.76.71.39

Mairie : 04.78.43.11.77

Buvette et restauration sur place.

Ne pas jeter sur la voie publique

Mémento

Réglementation en vigueur concernant le bruit :

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h,**
- les samedis : **de 9h à 12h puis de 15h à 19h,**
- les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h.**

Il est strictement interdit de faire **des feux de broussailles, d'artifices ou autres** durant toute l'année sans autorisation préfectorale.

Agenda

Juillet

Samedi 04 : Repas

Société de Chasse

Dimanche 12 : Journée conviviale

Société de pêche

Mardi 14 : Bal + Barbecue

Pompiers - Caserne des Pompiers - Lissieu

Dimanche 26 : Coupe Jeanny

Amicale Boules - Clos Maison Communale

Assemblée Générale

Amicale Boules - Clos Maison Communale

Août

Vendredi 21 : Coupe Désirée

Amicale Boules - Clos Maison Communale

Vendredi 28 : Assemblée Générale

Société de Chasse - Maison Communale

Dimanche 30 : Barbecue

Classes en 5

Septembre

Dimanche 05 : Coupe des Bois de Bout

Amicale Boules - Maison Communale

S04 ou S11 : Cérémonie avec Chessy

Amicale des Anciens Combattants

Ch. de Champfort

Dimanche 06 : Messe // Fête des 70 ans

Paroisse - La Madonne

Dimanche 06 : Barbecue

Classes en 1 et 9

Samedi 12 : Forum des Associations

Comité des Fêtes - Maison Communale

Samedi 12 : Barbecue

Classes en 6

Dimanche 13 : Barbecue

Classes en 7

Dimanche 27 : Barbecue

ASP

Octobre

Dimanche 04 : Vide-Grenier

Classes en 6 - Place de la Gare

Samedi 17 : Concert

Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

